

SAINT-JEAN-DE-LOSNE ÉCONOMIE

H2O : un nouveau site créé et de nouveaux emplois

L'entreprise fluviale H02 a ouvert cet hiver H20land. Des bâtiments y ont été construits afin d'accueillir des embarcations sous couvert, chauffés ou non. Une première en Bourgogne.

« Avant, les plaisanciers l'aramenaient leur bateau à l'étranger. Maintenant, ils le laissent sur place », lance fièrement Max Gérard, le gérant de H2O. Courant 2016, des entrepôts ont été construits pour l'entretien de bateau. Quatre-vingts emplacements couverts ont aussi été ajoutés. Certains bénéficiant d'un chauffage au gaz (un chauffage géographique est en projet).

Un projet de longue haleine

Ces hangars se situent sur l'ancien site Thevenin et Ducrot à Saint-Jean-de-Losne : « 3 500 m² de bâtiments ont été rajoutés à ceux existants, pour un total de 4 000 m², sur les 7 hectares, explique le gérant de 31 ans. Les bateaux sont couverts pour éviter qu'ils ne se détériorent pendant l'hiver ». En effet, lors de la basse saison, les bateaux peuvent rester dans l'eau

Des créations d'emplois à la clé

Avec cette extension, une quinzaine d'embauches à court terme sont prévues : « Nous avons déjà commencé à chercher mais c'est difficile de trouver des personnes formées. Donc nous faisons aussi de la formation en interne », précise le gérant. « Peu importe le poste, nous voulons une qualité de travail. La personne peut être formée pour tout. »

REPÈRE

■ H2O

Fondée à Saint-Jean-de-Losne en 1980 par Charles Gérard, l'entreprise H2O est devenue familiale. Elle est aujourd'hui gérée par le neveu Philippe, le fils Max et Nathalie Caron. Cette société, d'une cinquantaine de salariés, a plusieurs activités : la vente de bateaux, (une centaine actuellement) et la location, quatre ports de plaisance (dont trois en Côte-d'Or), des ateliers et une agence de voyages (H2Oolidays).



■ Le gérant de H2O posant devant les bateaux à sec, sous couvert, de H20land. Photo M. P.-P.

et sont restaurés le printemps venu. Avec ses emplacements couverts, les détériorations hivernales ne sont plus possibles. Les bateaux sont hors de l'eau et protégés des intempéries : « Pour les emplacements couverts, il faut juste hiverner, c'est-à-dire enlever l'eau et mettre du liquide antigel. Pour les emplacements chauffés, aucune mesure n'est nécessaire puisque la température est au-dessus du gel (5 °C). Cela réduit fortement le coût des réparations », souligne Max Gérard. Ce nouveau site était en

projet depuis une quinzaine d'années. Il a fallu notamment attendre une dizaine d'années que l'entrepreneur Thevenin et Ducrot dépollue la zone, avant de pouvoir l'acquérir. « Nous avons aussi fait une enquête auprès des propriétaires pour savoir s'ils étaient intéressés. Il y a eu beaucoup de retours positifs », assure Max Gérard. Des demandes importantes qui poussent la société à prévoir de nouveaux bâtiments. Un million d'euros a déjà été investi. Lorsque l'aménagement du site arrivera à termes, l'investissement

80 Comme le nombre d'emplacements couverts et, en partie, chauffés, qui ont été créés.

s'élèvera à environ trois millions. Une demande de subvention a été faite auprès du conseil régional et du Feder (Fonds européen de développement économique et régional).

Maeva Pinel-Pluyaut



■ Ces hangars permettent de protéger les embarcations des intempéries et de l'eau. Photo H2O